



# Septembre - Octobre 2008

## N° 9

### INFORMATIONS MUNICIPALES

#### **A.L.S.H.**

(Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

##### Toussaint :

Ouverture du  
27 octobre au  
5 novembre.

Permanences  
d'inscription en mairie  
à partir du 11 octobre.

#### **Les travaux**

➤ Logements de Prat Al Lenn :  
remise des clés aux nouveaux  
locataires le 27 novembre 2008.

➤ Des travaux de voirie et  
d'enrobé ont été réalisés à Sizun  
et Saint-Cadou.

➤ Des barrières ont été posées  
au pignon de la mairie par  
mesure de sécurité.

➤ Lotissement la Fontaine : il  
reste 2 lots à vendre

**B.I.S.**  
**Brèves Infos SIZUN – Saint-Cadou**

#### **MAIRIE**

Du lundi au vendredi :  
De 8 h 30 à 12 h 00  
De 13 h 30 à 17 h 00

Le samedi :  
De 8 h 30 à 12 h 00

#### **Horaires d'ouverture :**

##### **DECHETTERIE**

(du 1er avril au 30 septembre)

Lundi, mercredi et samedi:  
de 9 h à 12 h et  
de 14 h à 18 h 30

Vendredi:  
de 14 h à 18 h 30

#### **BIBLIOTHEQUE**

Lundi :  
16 h 30 à 18 h

Mercredi et samedi:  
10 h à 11 h 30

☎ **02-98-68-83-81**

### **Permanences en mairie**

**A.D.I.L.** : le 4<sup>ème</sup> mardi du mois de 9 h à 12 h

**Affaires sociales** : le jeudi de 14 h à 15 h 30 (sur rendez-vous)

**Assistante sociale MSA** : s'adresser à la MSA de Morlaix (☎ 02-98-85-59-31)

**Mission locale** : le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois de 14 h à 17 h

**Plan Local Habitat** : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredis du mois de 14 h à 15 h 30

**Conciliateur** : le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois de 14 h 30 à 16 h 30

# Conseil Municipal du 8 juillet 2008

## ☞ Présentation de la révision du PLU :

Laurent DEROUARD du cabinet d'études GEOLITT a présenté aux conseillers municipaux la révision du PLU.

## ☞ Avis sur le SAGE de l'Elorn :

Le Conseil Municipal est invité à donner son avis sur le projet de SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) de l'Elorn. Après avoir en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet : 3 avis favorables, 10 avis réservés et 4 abstentions.

## ☞ Enquête publique EARL de Kilivihan (COMMANA) :

Le Maire donne connaissance aux membres du Conseil Municipal du dossier présenté par l'EARL de Kilivihan – Commana, en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un élevage avicole (régularisation). Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable au dossier avec demande d'application des textes sur les installations classées.

## ☞ Subventions complémentaires :

- |  |   |
|--|---|
| - Comité des Fêtes de Saint-Cadou : 230 €                                | - Centre Breton d'Art Populaire : 300 € |
| - AAPPMA de l'Elorn : 100 €  | - Les P'tites Mains : 2 420 €           |
| - Parents d'élèves des écoles publiques : 400 €                          | - A.S.S.T. tennis : 200 €               |
| - Ecole Diwan COMMANA (153 € par élève de Sizun) : 1 071 €               | - GAL art floral + patchwork : 60 €     |
| - Association des Amis de Loc-Ildut : subvention exceptionnelle de 300 € |   |

## ☞ Décisions modificatives budgétaires :

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de modifier le budget primitif de la commune et de l'assainissement de la façon suivante :

1°) Commune : article 211 (achats de terrains nus)	+ 10 000 €
article 202-181 (révision doc. Urbanisme)	+ 18 300 €
article 1641-OFI (emprunt)	+ 28 300 €
2°) Assainissement : article 673 (titres annulés)	+ 300 €
article 611 (sous-traitance générale)	- 300 €

## ☞ Tarif carte demi-pension 1er trimestre 2008/2009 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer les tarifs comme suit : 125 €

## ☞ Tarifs cartes transport scolaire 2008/2009 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer les tarifs comme suit à compter de la rentrée scolaire 2008/2009 :

- |   |  |
|---|--|
| ▪ enfants de maternelle : 30 €                  | ▪ 2 <sup>ème</sup> enfant : 38 €   |
| ▪ autres enfants : 56 €                         | ▪ 3 <sup>ème</sup> enfant : 20 €   |
| ▪ le transport du 4 <sup>ème</sup> sera gratuit | ▪ tarif spécial pour les pensionnaires qui n'utilisent le transport scolaire que 2 fois dans la semaine : 30 € |

## ☞ Questions diverses :

➤ Effacement des réseaux aériens rue du Docteur Corre : l'estimation des dépenses se monte à 125 484.72 € H.T. Le Conseil Municipal, après délibération, adopte le projet de réalisation de mise en souterrain des réseaux aériens de la rue du Dr Corre pour un montant de 125 484.72 € H.T., sollicite la subvention du F.A.C.E. «C » ENVIRONNEMENT, s'engage à verser au Syndicat d'Electrification le montant de la participation communale estimé à 45 337.25 € pour les travaux d'enfouissement des réseaux basse tension et d'éclairage public.

## CCAS

Le repas annuel offert par le CCAS aux habitants de Sizun et de Saint-Cadou , âgés de 70 ans et plus, sera servi à la Résidence du Val d'Elorn le vendredi 17 octobre 2008 à 12h00.

## COMMUNIQUES

**MAIRIE** : Recensement : Le recensement est obligatoire à 16 ans. Cette obligation légale est à effectuer dans le mois d'anniversaire. Les garçons et filles nés en 1992 sont invités à se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille. Une attestation de recensement sera délivrée : elle est nécessaire pour se présenter à un concours ou examen soumis au contrôle de l'autorité publique.

**MAIRIE** : Attention aux démarches commerciales ! Depuis le début de l'été, une société, qui gère la distribution de l'eau sur d'autres communes, envoie des courriers proposant de souscrire à un contrat d'assistance sur votre canalisation d'alimentation extérieure d'eau. La commune n'a aucun lien avec cette compagnie, donc attention aux arnaques !

**MAIRIE** : Révision du Plan Local d'Urbanisme de Sizun : votre vision de la commune pour l'avenir. Dans le cadre de la révision du P.L.U., les élus souhaitent connaître la vision des habitants de Sizun sur leur commune et son avenir, les priorités en matière d'aménagement, de préservation de l'environnement. A cette fin, vous trouverez un questionnaire à renvoyer ou déposer en mairie dans les 3 semaines : à vous de vous exprimer !

**ADIL (Agence Départementale d'Information sur le logement)** : Avant de louer, acheter ou construire, consultez gratuitement son équipe de juristes et de financiers. Sa vocation est d'offrir gratuitement la possibilité d'obtenir en un seul lieu l'ensemble des éléments de réponse à un problème de logement (financements pour l'accession à la propriété et l'amélioration de l'habitat, contrats pour acheter ou construire un logement, location, relations avec les professionnels, copropriété, urbanisme, relations de voisinage, fiscalité. Site Internet : [www.adil.org/29](http://www.adil.org/29) - ☎ 02-98-53-23-24)

**SCOT/PLH** : Pouvoir rester chez soi lors d'une perte de mobilité est le souhait de tout le monde. Parfois, un accident, l'âge ou un handicap rendent difficile ce maintien à domicile car le logement n'est pas toujours adapté. Des aides techniques et financières existent pour vous aider à modifier votre maison afin de pouvoir y demeurer : remplacement des baignoires par des douches, rampes d'accès...Le manque de confort peut aussi être un obstacle à une vie à la maison. Des subventions sont possibles pour les installer ou les remplacer, selon certaines conditions de revenus. Le syndicat mixte du Léon aide les propriétaires occupants comme les propriétaires bailleurs dans leurs démarches liées au logement : aides à l'amélioration de l'habitat, assistance au montage des dossiers de financement, assistance technique, liens avec les organismes spécialisés... Ses interventions sont gratuites. N'hésitez pas à nous contacter au ☎ 02-98-61-91-51. Le syndicat mixte vous reçoit également tous les jours au siège (mairie de Plouescat) ou lors d'une des permanences organisées dans chaque chef lieu de canton : mairie de Sizun : 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredis du mois de 14h à 15h30. Des visites à domicile sont également possibles dans certains cas.

**Parc d'Armorique** : Conférence « Le Parc d'Armorique pour quoi faire ? » le 22 septembre à 20h30 à la Maison du Parc au Faou et le 25 septembre à 20h30 à la salle de spectacle de Huelgoat.

### Le défi du Cheval de Verre

Contrairement aux idées reçues, nos ordures ménagères ne sont pas incinérées mais traitées dans une usine de compostage, à Landerneau : 40 % du poids de notre poubelle peut être transformé en compost. Quant aux déchets non-compostables, ils seront filtrés et acheminés vers un centre d'enfouissement à Laval. Mais filtrer les ordures ménagères n'est pas chose facile et de nombreux débris de verre parviennent encore à se retrouver dans le compost.

Depuis plusieurs années, la collecte de verre stagne à 42 kg/hab. Alors que 83% des personnes interrogées affirment trier le verre, comment se fait-il que l'usine retrouve encore 320 tonnes de verre dans nos poubelles ? Soit environ 10 kg/hab de verre non trié ! C'est beaucoup trop !



« Le Défi du Cheval de verre » est un trophée qui récompense la commune qui réalise le plus fort taux d'augmentation dans sa collecte du verre d'une année à l'autre.

#### Remises du trophée :

Edition 2006 : Loc-Equiner : +26 %

Edition 2007: Guiclan : + 10 %

Edition 2008 : le trophée est remis en jeu. Le peloton de tête actuel :

1. Plouzévédé : +18 %

2. Saint-Derrien : + 17 %

3. Plouneventer : +13 %

Toutes les informations sur le défi du cheval de verre sont disponibles sur le site Internet de la Communauté de Communes :

<http://www.pays-de-landivisiau.com>.

### Eco Point Rue de l'Elorn

#### Aux usagers

Merci de respecter cet endroit. Les déchets doivent être mis dans les conteneurs prévus à cet effet et non sur le sol. Le non-respect est passible d'amendes

Pour tout renseignement sur les consignes de tri, contactez votre ambassadrice du tri à la C.C.P.L. du lundi au vendredi matin

☎ 02.98.68.42.41

Mail :

[s.sunak@pays-de-landivisiau.com](mailto:s.sunak@pays-de-landivisiau.com)



**MEDECINS**

- ▶ Dr Robert CRENN : ☎ 02.98.68.82.92
- ▶ Dr Luc PAUGAM : ☎ 02.98.68.80.05

**PHARMACIES DE GARDE**

(du samedi 20h au samedi 20h)

Pour connaître les 3 pharmacies les plus proches du lieu d'appel : ☎ 3237

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ du 1<sup>er</sup> au 6 septembre : BESSE Landivisiau</li> <li>▪ 6 septembre : PRIGENT Landivisiau</li> <li>▪ 7 septembre : RAYNAUD Sizun</li> <li>▪ du 8 au 13 septembre : PRIGENT Landivisiau</li> <li>▪ 13 septembre : MARTINEAU Landivisiau</li> <li>▪ 14 septembre : LE GOFFIC Commana</li> <li>▪ du 15 au 20 septembre : LE BER Landivisiau</li> <li>▪ 20 septembre : PRIGENT Landivisiau</li> <li>▪ 21 septembre : GOURGUES Lampaul-Guimiliau</li> <li>▪ du 22 au 27 septembre : PRIGENT Landivisiau</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ du 27 au 4 octobre : MARTINEAU Landivisiau</li> <li>▪ 5 octobre : PICARD Plouvorn</li> <li>▪ du 6 au 11 octobre : LE BER Landivisiau</li> <li>▪ du 11 au 18 octobre : PRIGENT Landivisiau</li> <li>▪ 18 octobre : BESSE Landivisiau</li> <li>▪ 19 octobre : RANNOU St Thégonnec</li> <li>▪ du 20 au 25 octobre : BESSE Landivisiau</li> <li>▪ du 25 au 1<sup>er</sup> novembre : LE BER Landivisiau</li> <li>▪ 2 novembre : TANGUY Guiclan</li> <li>▪ du 3 au 8 novembre : MARTINEAU Landivisiau</li> </ul> |
|--|--|

**NUMEROS D'URGENCE**

Gendarmerie : 17 Médecin : 15 Pompiers : 18

**HORAIRES DES MESSES**

(ADAL : Assemblée Dominicale Animée par des Laïcs)

- ♦ 21 septembre : Pardon de Saint-Sauveur à 10h30
- ♦ 28 septembre : Pardon de Saint-Cadou à 10h30
- ♦ 5 octobre : Pardon de Locmélard à 10h30
- ♦ 12 octobre : Pardon de Sizun à 10h30
- ♦ 26 octobre : Messe à Sizun à 10h30
- ♦ 1<sup>er</sup> novembre : Messe à Sizun à 9h30
- ♦ 9 novembre : Messe à Sizun à 10h30

**Date des vacances de la Toussaint :**

Collège : du 25 octobre au 6 novembre  
 Primaire / maternelle : du 25 octobre au 6 novembre

**A.S.S.T. – PROGRAMME EQUIPES PREMIERES**

**A.S.S.T. / SECTION FOOTBALL**

- Le 14 septembre : match à Sizun contre Berrien
- Le 28 septembre : match à Plougasnou
- Le 12 octobre : match à Sizun contre St Martin
- Le 26 octobre : match à St Thégonnec
- Le 9 novembre : match à Sizun contre Plougonven

**A.S.S.T. / SECTION HANDBALL**

- Le 21 septembre : match à Landerneau à 14h00
- Le 27 septembre : match à Ploudiry contre CMG / Ille
- Le 11 octobre : match à Plougonvelin
- Le 18 octobre : match à Loudéac
- Le 8 novembre : match à Ploudiry contre Lorient

**Autres permanences**

- **ADMR** : (49 bis rue de l'Argoat)  
 Du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00  
 Samedi 18 octobre 2008 : portes ouvertes  
 ☎ 02-98-24-10-88
- **Relais Assistantes Maternelles (RAM)** (au bureau de Saint-Ildut):  
 Le vendredi de 13 h 30 à 17 h 00.

**MEMENTO**

Date	Manifestation	Lieu
28 septembre	Pardon de Saint-Cadou	Saint-Cadou
4 octobre	Bourse aux vêtements	Salle Saint-Ildut
11 octobre	Tartiflette	Salle Saint-Ildut
18 octobre	Fest-Noz	Salle Saint-Ildut
19 octobre	Fest-Deiz	Salle Saint-Ildut

**EMPLOI**

- Recrute sur Lampaul Guimiliau pour une entreprise agroalimentaire leader sur son secteur des opérateurs de production / conditionneurs / manutentionnaires H/F. Contact : Marie : ☎ 02-98-24-60-58 ou 06-42-11-33-04
- MAGSI Accessoires recrute des opérateurs pour soudage de godets et d'outils de manutention. Formation assurée en interne. Très bonnes conditions de travail ; salaire motivant. Envoyer CV et lettre de motivation ou se présenter ZA de Bel Air 29450 SIZUN. ☎ 02-98-24-10-00 Demander Annaick Magnenet